

## **CAVALOR CUP CSO 2019**

**Il y aura 5 journées GHS ou l'épreuve Cavalor Cup sera organisé sur 110 cm.**

**Les 5 journées sont les suivantes:**

- 1) GK Team: le dimanche 5 mai 2019**
- 2) Moyen: le dimanche 30 juin 2019**
- 3) Bièvre: le dimanche 7 juillet 2019**
- 4) Frenois: le dimanche 11 août 2019**
- 5) Clairefontaine: le dimanche 1 septembre 2019**

### **Coupe Cavalor LEWB en Jumping - Règlement**

- 1** En 2019, la LEWB en collaboration avec ses groupements régionaux renouvelle son challenge de régularité : la « Coupe Cavalor de Jumping ». Ce challenge est réservé aux cavaliers de jumping et se monte sur une hauteur de 1m10-1m15.
- 2** Chaque groupement choisit 5 concours où une des épreuves 1m10-1m15 est qualificative pour cette Coupe. Les 4 meilleurs résultats obtenus lors de ces manches qualificatives compteront pour le classement final.
- 3** Sur base des résultats de ces épreuves, les cavaliers reçoivent des points comme suit :
  - a. 1ère place = 42 points
  - b. 2ème place = 37 points
  - c. 3ème place = 35 points
  - d. 4ème place = 33 points
  - e. Etc...
  - f. Chaque combinaison terminant son parcours obtient un minimum de 3 points.
  - g. Les abandons ou éliminations obtiennent 1 point.
- 4** Dans un premier temps, les points sont attribués à chaque concurrent selon le principe cité ci-dessus. Pour le classement provisoire par groupements, seuls les cavaliers des groupements organisateurs se voient attribués des points et c'est le meilleur résultat du participant uniquement qui est pris en compte.
- 5** Les groupements font les classements (provisoire et finaux).
- 6** Les groupements s'occupent de la publicité du partenaire sur les compétitions de qualification.

- 7 En cas d'ex aequo, les concurrents reçoivent les points de leur place.
- 8 Pour les classements provisoires et finaux, les cavaliers sont classés en additionnant les points qu'ils ont obtenus lors des 4 meilleurs manches de qualifications. En cas d'ex aequo au classement final, le nombre de victoires, puis subsidiairement de 2èmes places, de 3èmes places... départagera les concurrents concernés.
- 9 Un classement final est établi par groupement.

## **LES PRIX DE LA COUPE CAVALOR LEWB JUMPING**

- Cavalor offre des bons d'achat aux cavaliers finissant dans les 3 premiers de chaque épreuve qualificative. Cavalor offre des paquets de bonbons pour chevaux aux cavaliers finissant dans les 8 premiers de chaque épreuve qualificative.
- Les 3 meilleurs cavaliers du classement final de chaque groupement régional sont invités à participer à un stage organisé par un grand cavalier international (à définir par Cavalor) avec le cheval de leur choix. Le cheval choisi pour le stage doit au moins avoir participé à une manche qualificative. Si le cavalier sélectionné ne peut être présent au stage, sa place est attribuée au(x) cavalier(s) suivant(s) issu(s) du même groupement régional.
- Les 6 meilleurs cavaliers du classement final de chaque groupement régional sont invités à participer à la finale qui se déroulera normalement lors du Jumping de Liège (à confirmer). Cette finale se déroule sur une hauteur de 1m15. Le cheval choisi pour la finale doit au moins avoir participé à une manche qualificative. Si le cavalier sélectionné ne peut être présent à la finale, sa place est attribuée au(x) cavalier(s) suivant(s) issu(s) du même groupement régional.
- Cavalor prévoit une dotation de 1.250 euros pour la finale selon la clé de répartition suivante : 350-275-200-125-75-75-75-75.
- Cavalor offre un accompagnement nutritionnel pour un cheval, aux cavaliers finissant dans les 3 premiers de la finale, selon la clé de répartition suivante :
  - 1er : 3 mois d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval (aliments et compléments) ;
  - 2ème : 6 semaines d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval ;
  - 3ème : 6 semaines d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval.
- Cavalor offre des prix supplémentaires en nature aux cavaliers finissant dans les 3 premiers de chaque Championnat Seniors de saut d'obstacles des différentes régionales LEWB.
- Cavalor fait livrer des bons d'achat et des prix en nature au siège social de chaque groupement régional. Le groupement régional prendra ensuite en charge la distribution des prix.